



Association Loi 1901, Créé le 17 août 1973

## *Notre Méchoui*

Cher(e) adhérent(e), cher(e) ami(e),  
Notre méchoui aura lieu, cette année :

Le dimanche 23 juin  
chez Marie-Christine et Denis GUION,  
au 482, Chemin des Grands Vergers  
à partir de 12 heures

Vous êtes tous invités à venir partager ce moment de convivialité, voire sa préparation, ainsi que l'après-midi de détente qui s'en suivra.

La participation qui vous sera demandée pour cette journée est de 29.00 € par personne membre de l'Association, les enfants de 12 à 15 ans payant 14 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Chaque membre peut inviter, au plus, deux personnes extérieures à l'Association pour le même tarif. Au-delà de deux invités, le tarif sera de 31 euros sous réserves de places (merci de nous contacter préalablement.)

Merci de nous faire connaître votre participation :

- par courriel à l'adresse : [agv.grandsvergers@gmail.com](mailto:agv.grandsvergers@gmail.com)
- par le biais du [bulletin de participation ci-après](#) à déposer dans la boîte aux lettres au  
596 Chemin des Grands Vergers. ( chez Jean-Charles)  
482 Chemin des Grands Vergers. ( chez Denis)

Pour des raisons élémentaires de facilité d'organisation et d'efficacité de celle-ci, une réponse avant le 13 juin 2024 nous est demandé, même au cas où vous ne pourriez pas participer. Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à l'appui du paiement.

---

Je soussigné .....

Adhérent à l'Association des Grands Vergers,

- Participerai à la journée détente du 23 juin 2024.
- Ne participerai pas à la journée détente du 23 juin 2024

Nous serons ..... personnes dont :

- adultes : ..... 29,00 x ..... = .....
- enfants de 12 à 15 ans : ..... 14,00 x ..... = .....
- enfants de moins de 12 ans. : .....

Soit un montant de : .....

Je joins au présent bulletin le chèque d'un montant de ..... € correspondant à ma participation.

A Rognes, le .....